

Le Point d'Accès au Droit libercourtois se distingue au niveau départemental

Lors du comité de pilotage du vendredi 21 septembre, le président du Conseil Départemental de l'Accès au Droit, a tenu à féliciter la municipalité pour la présence sur le territoire d'une structure comme la Maison des Droits et des Solidarités.



Comité de pilotage du 21 septembre

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Du taux de fréquentation au nombre de dossiers traités, le PAD rivalise avec celui de Saint-Nicolas-les-Arras. Le nombre de personnes reçues est en constante augmentation depuis 2014 et les permanences du PAD répondent à une réelle demande en matière d'accompagnement juridique et social, sur le territoire communal mais aussi bien au-delà !

C'est ce que voulait souligner Nicolas Houx, président du CDAD et nouveau président du tribunal de Grande Instance d'Arras.

Lors de ce tour de table, en présence d'Alain Cottignies, maire-adjoint, les partenaires institutionnels du PAD ont également pu partager leurs retours d'expérience et amener les pistes de réflexion afin d'améliorer le(s) service(s), ainsi que l'accueil et la prise en charge des usagers.

Une table ronde aura d'ailleurs lieu prochainement sur le thème du logement.

Publié le 21 septembre 2018